Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260924-2026_085-DE

Conseil municipal du Jeudi 24 septembre 2026

DÉLIBÉRATION

CM 2026-085 Festival « Ça bruisse, la bande son au cinéma » - Convention de partenariat avec le cinéma le Bretagne

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 24 septembre, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Jean-Jacques CADALEN ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; Marion BALLANGER ; Timothée PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Isabelle SAOUZANET, Directrice Générale des Services ;

ABSENTS EXCUSÉS :

Sylvie DANIEL qui a donné procuration de vote à	Olivier YVEN
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à	Gilbert QUENTEL
Patrick COADOU qui a donné procuration de vote à	Gwénaël KERJEAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laurent KERANGUEVEN

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 18 septembre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice.....	29
Présents.....	26
Votants.....	29

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260924-2026_085-DE

CM 2026-085 Festival « Ça bruisse, la bande son au cinéma » - Convention de partenariat avec le cinéma le Bretagne

Monsieur David THOMAS donne lecture de la délibération,

Dans le cadre de sa programmation Travelling A, la Ville de Guilers accueillera, le vendredi 23 octobre 2026 à l'Espace Jean Mobian, une séance organisée en partenariat avec le Cinéma Le Bretagne de Saint-Renan, organisateur du festival « Ça bruisse, la bande son au cinéma ».

À cette occasion, la Ville de Guilers assurera, comme à l'accoutumée, l'organisation et la projection du film *Phantom of the Paradise* à l'Espace Jean Mobian.

Dans le cadre de ce partenariat, la Commune de Guilers s'engage également à diffuser les plaquettes et affiches du festival « Ça bruisse, la bande son au cinéma » au cours du mois d'octobre 2026 et à prendre en charge l'organisation d'un verre de l'amitié avant ou après la séance du 23 octobre.

De son côté, le Cinéma Le Bretagne s'engage à faire apparaître le logo de la Ville de Guilers sur l'ensemble des documents de communication relatifs à cette opération.

(Annexe : Convention Commune de Guilers – Cinéma Le Bretagne)

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la commission **« Affaires générales – Finances – Ressources humaines – Développement économique »** du jeudi 17 septembre 2026.

Vu l'avis favorable de la commission **« Culture – Sport – Vie associative - Communication »** du jeudi 17 septembre 2026.

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

*** * ***

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

Le secrétaire de séance,
Laurent KERANGUEVEN